



Rachat de crédit d'une sci

Par **maraud_old**, le **10/09/2007** à **22:54**

Bonsoir,

Je vais tacher d'etre le plus clair possible.

Je vie avec ma concubine depuis maintenant 15 ans dans une maison, appartenant à une sci dont ma "femme", est actionnaire.

En effet depuis 2003 cette sci c'est porté acquéreuse de cette maison à un prix 30% en dessous du marché, et ce par le biais d'un crédit, sans que le fisc à ce jour ne se manifeste par rapport à un manque à gagné, notamment par les frais d'enregistrement chez le notaire.

Or aujourd'hui, nous aimerions nous porter acquéreur, à titre personnel de cette habitation, qui est estimé environ à 250000 euros. Sachant que les différents actionnaires de la sci sont pret à ne pas faire de plus value sur cette vente : est-il possible que nous nous portions propriétaire de cette habitation pour un montant correspondant au crédit réstant à savoir 42000euros? c'est à dire pour résumer à reprendre le crédit de la sci?